Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 46

Artikel: La Société de Belles-Lettres : et le monument Vinet

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198422

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

temps, Rougemont passait pour posséder, non des pauvres, mais les plus gros paysans du district.

La grande commune de Château-d'Œx est habitée par les Favotais (féminin, favotaires), les mangeurs et les cultivateurs de fèves. Jadis la fève jouait un grand rôle dans l'alimentation des montagnards. Aujourd'hui cette légumineuse est encore cultivée dans nos champs, mais ne sert plus guère qu'à faire de la farine pour les porcs. Et pourtant qu'y a-t-il de meilleur que la fève bouillie flanquée de beurre ou de séré frais? Voilà, c'est un mets démodé.

Le bourgeois de Rossinières a été affublé du surnom de Crosérun (féminin Crosérena), littéralement Creuserien. Que veut bien signifier ce nom bizarre? Peut-être est-ce une allusion aux chercheurs, aux Creuseurs de trésors dans la terre ou dans les ruines. Je me souviens, dit notre Damounai, avoir entendu souvent des gens de Château-d'Œx injurier des citoyens de Rossinières en leur disant : Crojérun, craoja-tsun, traina-lun, tire lo diabllio pa lo lun, ce qui veut dire: Croséruns; creuse-chien, traîne-lien, tire le diable par le lien (licol-lun en patois).

Ceux de Rossinières n'aiment déjà pas qu'on les appelle Croséruns; mais ils ont en abomination ceux qui les traitent de Pétolais (féminin petolaire). Pour expliquer ce sobriquet il suffit de dire que Rossinières nourrit un fort grand nombre de chèvres sur les pâturages communaux; que naturellement les dites chèvres font ce que font toutes les chèvres ; et que les maîtres des chèvres en ont subi les conséquences, grâce à la malignité de leurs voi-

L'Etivaz, la plus haute paroisse du district, la plus reculée, ne peut être habitée que par des Chamois (patois Tsamo), cela va sans

Allez rendre visite aux Damounais; vous leur ferez grand plaisir; mais, au grand jamais, n'allez parler de Pétolais à Rossinières ou de Favotais à Château-d'Œx. Vous vous feriez honnir, vous et vos familles, jusques et y compris la troisième et la quatrième génération, tout en courant le risque de subir le sort des Ormonans occis par inadvertance en l'an 1502 de notre ère.

Cet esprit de clocher et ces petites rivalités de village à village ne sont pas spéciales au Pays-d'Enhaut. On en trouve nombre d'exemple ailleurs. A Lausanne même, le quartier de la Cité, qui a le mieux gardé son cachet propre, comprenait il n'ya pas bien longtemps la Cité-Devant, la Cité-Derrière et la Cité-Dessous; les habitants de ces trois rues se parquaient rigoureusement et ne frayaient pas entre eux. Ceux de la Cité-Devant passaient pour les plus nobles; la racaille habitait la Cité-Dessous et la Cité-Derrière, et ces deux racailles se détestaient. XX.

La Société de Belles-Lettres

et le monument Vinet.

A l'occasion de tout ce qui a été dit et publié dernièrement sur Alexandre Vinet, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître quand et comment est née, au sein de la Société de Belles-Lettres de Lausanne, l'heureuse idée d'élever un monument à la mémoire de notre illustre concitoyen et de créer à cet effet un capital suffisant.

Vers la fin de l'année 1860, la Société de Belles-Lettres de Lausanne se préparait à donner, dans la salle de l'ancien Casino, une soirée artistique, littéraire et musicale. Sa première idée était, sans doute, d'en affecter le produit à quelque œuvre de bienfaisance, nous ignorons laquelle.

Voici ce qu'on lit dans les Acta de la Société de Belles-Lettres au sujet de cette soirée :

Séance extraordinaire du 14 janvier 1861.

E. Correvon, président;

Morel, suppléant;

H. de la Harpe, secrétaire. La séance est ouverte à 4 heures par l'appel nominal. Alfred Ceresole nous apprend que la séance a été convoquée afin de proposer à la Société un but nouveau pour la soirée littéraire, artistique et musicale (votée précédemment); ce but est celui de contribuer à l'érection d'un monument en l'honneur d'Alexandre Vinet. Il a fait part de cette idée à M. Vulliemin, qui en a été vivement saisi et qui nous prêtera volontiers son appui moral en insérant à ce sujet un article dans les journaux. Alfred Ceresole propose donc que les bénéfices de la soirée soient placés dans une caisse destinée à ériger

un monument à Alexandre Vinet.

Adopté à l'unanimité, moins une voix. Ceresole propose ensuite d'inviter à la soirée les Genevois et les Neuchâtelois. Adopté.

La séance est levée à 4 ½ heures. H. de la Harpe, secrétaire.

Après cette décision, une délégation de la Société de Belles-Lettres se rendit auprès de M. le professeur Vulliemin pour lui demander son appui et ses conseils. L'aimable et savant historien la reçut, dans son salon de Mornex, avec la plus parfaite bienveillance et rédigea pour la Gazette de Lausanne, du 16 janvier 1861, l'article suivant :

Les pensées généreuses appartiennent à la jeunesse. Il n'y a pas longtemps qu'un homme jeune de cœur, si ce n'est d'années, M. le professeur Da-guet, a réussi à mener à bien l'érection d'un monument au Père Girard. Grâce à lui, Fribourg possède sur l'une de ses places l'image de celui dont le souvenir est un témoignage et un bienfait. Aujourd'hui, une pensée pareille vient de naître du cœur de la jeunesse vaudoise. Les étudiants de Belles-Lettres, dans notre Académie, se proposant de donner, mercredi, une séance publique, la question s'est posée parmi eux de savoir quel usage serait fait du produit qu'ils espèrent de cette séance, et, d'une même voix, ils ont répondu : « Que la petite somme que nous recueillerons soit le premier chiffre d'une somme beaucoup plus forte, laquelle servira, tôt ou tard, à élever un monument à Alexandre Vinet. »

Le ruisseau sera très faible à ses commencements, mais les affluents ne lui feront pas défaut; il grossira et le jour ne tardera pas d'arriver où le canton de Vaud pourra témoigner, lui aussi, sa reconnais-sance envers le concitoyen duquel il s'honore, et qui, comme penseur, comme écrivain et comme homme, a été la plus pure et la plus belle de ses gloires.

Ce sera donc à commencer un fonds pour l'érection d'un monument à Alexandre Vinet que sera employé le produit de la séance que donnera, mercredi prochain, 23 janvier 1861, la Société de Belles-

Cette soirée réussit à merveille et inaugura on ne peut mieux la souscription pour un monument à Alexandre Vinet. Au programme figuraient trois pièces, trois chœurs, trois chansonnettes, une déclamation, un trio instrumental précédé d'un prologue de M. Alfred Dufour, alors étudiant en droit, qui obtint le plus vif succès.

On lit dans le procès-verbal de la séance de Belles-Lettres, à la date du 20 février 1861 :

Vannod, président; Mestral, secrétaire.

Vannod nous apprend que le bénéfice net des représentations, données à Lausanne et à Vevey, maintenant connu: la soirée de Lausanne a produit 792 fr. 75; celle de Vevey, 411 fr. 47; puis une collecte faite dans la Société de Zofingue, 71 fr. 1275 fr. 20. Cette somme a été remise à un comité composé de MM. Duperrex, professeur, président; Bory-Hollard, banquier; Vulliemin, professeur; Duplan, juge de paix, comité qui a bien voulu se charger de recevoir encore d'autres dons en faveur du monument Vinet. Alfred Ceresole est nommé par acclamation membre de ce comité.

Bauty demande qu'on vote des remerciements à la commission du théâtre pour les soirées de Lausanne et de Vevey. Adopté.

Extrait du rapport de la commission dite « du grabaud » sur la marche de la Société de Belles-Lettres:

Rapporteur : Julien Guisan. Membres: Jean Berthoud; Théodore Vannod.

L'idée du monument Vinet, idée exclusivement bellettrienne, accuillie favorablement par le public, a déjà-fait plus de chemin que nous ne nous v attendions, et grâce au concours assidu de personnes dévouées à notre cause, nous pouvons espérer de voir sous peu d'années s'élever sous l'ombre des tilleuls de Montbenon, cette statue, monument élevé par une société de lettres à un littérateur célèbre.

Voici le beau prologue de cette soirée, composé par M. Alfred Dufour, étudiant en droit :

Un soir, j'étais assis près de ma cheminée, Et ma pensée errait, au hasard promenée, A travers les flots bleus de l'immense infini... Et je ne voyais pas que la flamme rougeâtre Allait en faiblissant... Elle mourut dans l'âtre. A son dernier rayon, je m'étais endormi.

Alors je vis trois sœurs au céleste visage, Trois vierges au front pur, debout sur un nuage, Qui semblait se suspendre à la voûte des cieux; Leur groupe s'entrouvrit et je vis sur la nue Les trois sœurs couronner une blanche statue Je reconnais les traits du sage de Montreux

En chantant tour à tour, comme chantent les anges, Chacune prononça quelques mots de louanges, En ceignant ce beau front de lauriers et de fleurs. Prosterné, j'écoutai la douce mélodie Inonder l'infini de torrents d'harmonie, Et je joignis les mains. — Ainsi chantaient les sœurs :

De l'austère Philosophie, Vinet, accepte le tribut; Dans la doctrine, dans la vie, Tu marchas toujours droit au but. Dédaignant un succès frivole, Tu vécus toujours sous ses lois, Tu fus chef d'une noble école : Prends le laurier que je te dois.

- C'est moi qui suis la Poésie, La déesse aux mille couleurs, Qui sème le seuil de la vie Et de sourires et de fleurs Sage, accepte cette couronne; Tu fis connaître ma beauté, Et le laurier que je te donne N'a jamais été mieux porté.

- Chrétien, prends la palme immortelle Et porte le chiffre de feu: A la *Religion* fidèle, Tu n'as pas renié ton Dieu. Vois d'ici la divine aurore Inaugurer l'éternité ; Va, ce laurier dont je t'honore Jamais ne fut mieux mérité.

Ainsi chantaient les sœurs, et le triple symbole Amsi chamatent les sœurs, et le triple symbole Ceignait son noble front d'une verte auréole Qui prétait à ses traits de célestes contours. Puis le ciel s'entr'ouvit pour leur livrer passage, Et tout s'évanouit comme un lointain mirage, Et le songe divin s'envola pour toujours.

Le démontage d'un wetterli.

Un de nos lecteurs nous écrit:

C'était le jour de l'exercice du landsturm. Dans la cour des casernes de Lausanne, il y avait grand démontage et remontage du wetterli.

Nous autres, sous-officiers, n'avions qu'à donner à nos hommes les indications relatives à cette opération, mais sans leur aider manuellement.

Un brave soldat des environs de Lausanne parvient, à force de peine, à démonter toutes les pièces de son arme. Celles-ci sont étalées sur le revers poilu de son sac, et après nombre d'essais infructueux, il se tourne vers moi, avec un regard suppliant, en disant:

- Dites voir, caporal, croyez-vous que tout y repuisse? (Un caporal de landsturm).